Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 143 (2022)

Heft: 8

Artikel: Le nourrissement de fin de saison, une tâche primordiale pour un hivernage serein

Autor: Guichard, Matthieu

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068362

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bonne pratique apicole

En tant qu'apiculteurs, veuillez accorder encore davantage d'attention à une évaluation et une sélection ciblée des colonies (aide-mémoire 4.7.) et ne gardez que des colonies saines et fortes au rucher.

Ne jamais déposer des cadres à l'air libre, ni laisser lécher des rayons à l'extérieur de la ruche mais les suspendre derrière la partition ou derrière la fenêtre. Les vieux cadres sont à fondre le plus vite possible.

Il est également important que chaque colonie ait suffisamment de nourriture à tout moment.

Le nourrissement de fin de saison, une tâche primordiale pour un hivernage serein

Une fois la récolte d'été effectuée, le nourrissement est, au même titre que les traitements contre le varroa, une tâche primordiale à effectuer. Il convient de s'assurer que les colonies disposent, à tout moment, de suffisamment de nourriture de qualité pour l'élevage des abeilles d'hiver puis pour l'hivernage. L'apiculteur-trice doit intervenir si les réserves situées dans le corps de ruche sont insuffisantes pour l'hivernage ou ont des caractéristiques défavorables à la santé des colonies. Les actions à mettre en place au rucher sont présentées ici.

Matthieu Guichard, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), matthieu.guichard@apiservice.ch

Avec quoi nourrir ?

Une colonie d'abeilles a besoin d'une nourriture facilement accessible et facile à digérer pour l'hivernage. Intuitivement, le miel, en tant que nourriture récoltée par les abeilles, semble être la nourriture la plus pertinente. Cependant, lorsque les abeilles ont butiné des miellats foncés lors de la miellée d'été, les réserves ainsi constituées peuvent être néfastes pour les colonies. En effet, les miels de miellat foncés, fortement minéralisés, présentent une toxicité pour l'abeille ; ils peuvent endommager les parois de leur système digestif et favoriser l'apparition de nosémose au cours de l'hiver. L'hivernage de colonies sur du miellat foncé est donc associé à un risque de diminution de la taille des populations et même de mortalité de colonies élevé. Par ailleurs, il est conseillé de ne pas hiverner les colonies sur des réserves comportant du mélézitose ('miel béton') ; ce dernier est un sucre complexe, indigeste pour les abeilles. En outre, et ce pour tous les miels susceptibles de cristalliser dans les rayons (p. ex. lierre), les abeilles devront mobiliser de grandes quantités d'eau pour rendre ces réserves consommables, ce qui est difficile en hiver, lorsqu'elles restent cloîtrées dans la ruche pendant de nombreuses

semaines. Par conséquent, l'hivernage sur ce type de réserves risque d'affecter négativement la santé des colonies.

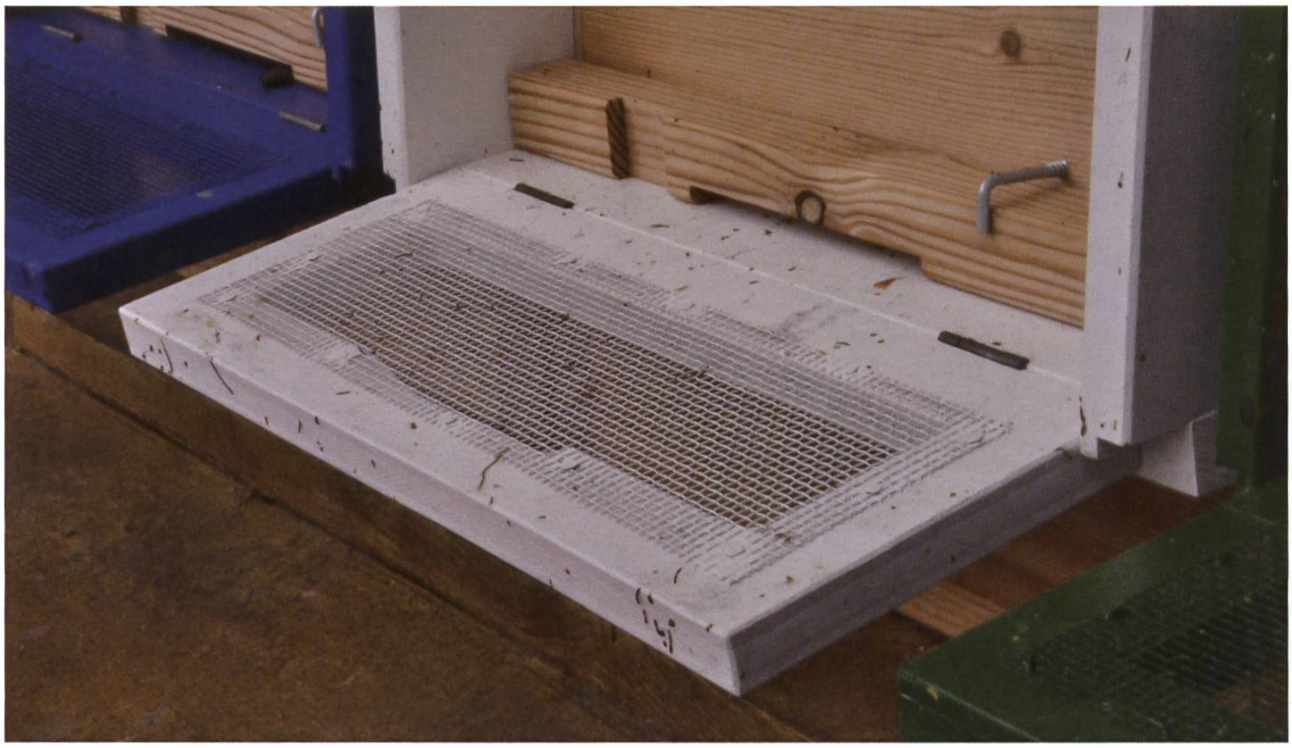

Photo : apiservice

La présence de traces de dysenterie au trou de vol peut indiquer un hivernage avec des réserves non adaptées (ex : miellat foncé).

Les effets négatifs d'une forte teneur en sels minéraux et en sucres difficilement digestes invitent également à proscrire les nourrissements avec des sucres non raffinés (ex : sucre roux) et ceux contenant des sucres complexes (ex : amidon).

Pour ces raisons, il est conseillé de privilégier pour le nourrissement au second semestre les produits suivants :

Photo : Benoît Droz Agroscope

Mélézitose cristallisé dans un cadre – ce type de réserves ne convient pas pour l'hivernage.

- **miel de fleurs** peu minéralisé, ne cristallisant pas dans le cadre, produit sur l'exploitation personnelle, apporté p. ex. sous forme de cadres complets,
- **eau sucrée** préparée au besoin par l'apiculteur à partir d'eau tiède et de saccharose (sucre de table/cristallisé), à des concentrations en sucre comprises entre 1:1 (pour des colonies devant terminer la construction de rayons, par exemple suite à un transvasement sur cires gaufrées) et 3:2 (pour des colonies n'ayant plus besoin de bâtir des rayons),
- **sirops du commerce** destinés au nourrissement des abeilles, contenant essentiellement du glucose et du fructose et peu de sucres non assimilables.

Photo: apiservice

L'eau sucrée peut être préparée simplement par l'apiculteur-trice

Par ailleurs, le nourrissement des colonies certifiées en apiculture biologique ou Demeter doit être conforme au cahier des charges en vigueur pour ces labels.

Quand et comment nourrir?

Mi-juillet: premier nourrissement après récolte et avant traitement à l'acide formique; limiter la présence de miellat foncé dans les cadres de corps

En juillet, la récolte de miel d'été est effectuée et il est nécessaire que la colonie de production dispose de suffisamment de nourriture, au minimum 5 kg, après le retrait des hausses. Si cela n'est pas le cas, un apport de nourriture est nécessaire. Par ailleurs, l'application d'un traitement avec acide formique génère un stress pour les colonies, et il est recommandé qu'elles aient à disposition de la nourriture ouverte, plus facile à utiliser. Pour cela, il est recommandé de nourrir toutes les colonies à petite dose (env. 5 kg de nourriture par colonie) avant la mise en place du traitement. Il est important que les nourrissements liquides n'interviennent pas simultanément aux traitements avec d'acide formique: l'humidité dégagée lors du stockage de la nourriture limiterait l'efficacité du traitement. Dans le cas où des méthodes de lutte contre le varroa sans acide formique sont utilisées, le nourrissement peut être initié dès la fin de la récolte de miel d'été.

Le nourrissement est une activité exigeant une grande rigueur de la part de l'apiculteur, afin d'éviter le déclenchement de situations de pillage. Pour cela, les nourrissements sous forme liquide (eau sucrée et sirops) doivent préférentiellement être apportés en soirée, afin de permettre un stockage par les abeilles pendant la nuit. Les nourrisseurs doivent être étanches et inaccessibles depuis l'extérieur de la colonie, et toute tache de sirop doit être immédiatement lavée. Ces précautions s'expliquent par la forte appétence de la nourriture pour les abeilles.

Pour permettre la production de suffisamment d'abeilles d'hiver en fin d'été, il faut veiller à ne pas apporter des quantités trop importantes de nourrissement trop tôt en saison. En effet, les abeilles risquent de remplir des cellules destinées à l'élevage de couvain avec la nourriture apportée, ce qui entraîne une moindre production de jeunes abeilles. Le risque est particulièrement élevé pour les jeunes colonies. Si cela se produit, le remplacement de cadres de réserves surnuméraires par des cadres vides peut permettre de redonner de la place au couvain.

Afin de limiter la présence de trop grandes quantités de miellat foncé (difficilement digeste, favorisant la nosémose) dans le corps de la ruche après la dernière récolte, il peut être utile de limiter le nombre de cadres du nid à couvain au moment de la miellée d'été, par exemple au

Photo: apiservice

Nourrissement d'une ruche divisible avec de l'eau sucrée dans un nourrisseur rond

moyen d'une partition, afin de favoriser le remplissage des cadres de hausse, qui seront récoltés. Si peu de réserves sont effectivement présentes dans le corps, un premier nourrissement devra avoir lieu immédiatement après la récolte. Dans une situation où les abeilles ont stocké du miellat foncé dans le corps, les cadres qui en contiendraient de trop grandes quantités peuvent être retirés préalablement au nourrissement et remplacés par des cadres à bâtir (en juillet) ou déjà bâtis (plus tard). De petites quantités de miellat foncé résiduelles dans le corps ne sont généralement pas problématiques; elles pourront être consommées par les abeilles avant l'hiver et seront « diluées » par l'ajout de nourriture.

Août-septembre: préparer les réserves hivernales

Une fois le premier traitement effectué, il est conseillé d'évaluer la quantité de réserves présentes dans le corps de la ruche et de les compléter si nécessaire en vue de l'hivernage. Dépendamment de la quantité de nourriture à apporter, le nourrissement peut être apporté en une ou plusieurs fois. La quantité à apporter est évaluée en comparaison de la quantité déjà disponible, soit en estimant les surfaces de cadres couvertes de nourriture, soit en déterminant le poids de nourriture (par pesée ou estimation du poids et déduction du poids de la ruche vide).

Une colonie a en général besoin de 20 kg de nourriture pour passer la période hivernale. Sachant qu'un cadre de corps de ruche suisse complètement plein équivaut à environ 3 kg de nourriture (4 kg pour un cadre Dadant), il faut prévoir des réserves de nourriture correspondant à environ 7 cadres de ruches suisse (ou 5 cadres de ruche Dadant) complètement pleins.

Afin de permettre à la colonie de se mettre en grappe en hiver, il est utile que des zones en bas de cadres au centre de la ruche soient exemptes de réserves, sur une surface équivalente à celle d'une main; il est pour cela important de ne pas nourrir excessivement.

Photo: apiservice

Mise en place d'un seau de sirop par-dessus une colonie en ruche suisse

Octobre : Vérifier les réserves et ajuster si nécessaire

Après le deuxième traitement à l'acide formique, un nouveau contrôle permet d'évaluer la quantité de nourriture disponible dans les colonies et d'identifier celles insuffisamment provisionnées pour l'hivernage : il peut par exemple s'agir de jeunes colonies, dont la reine a produit davantage de couvain en automne. Il convient alors d'effectuer les derniers nourrissements avant l'hivernage.

Les nourrissements liquides doivent impérativement être effectués lorsque les températures sont encore douces (supérieures à 10°C). En effet, la prise du sirop par les abeilles ainsi que l'abaissement de l'humidité de celui-ci à des températures basses s'accompagneraient d'une déperdition thermique trop importante. Dans les régions où les gelées sont précoces, le nourrissement devra donc être achevé plus tôt ou se faire à base de cadres de nourriture. Utiliser des sirops de nourrissement avec des teneurs en sucre élevées en fin de saison permet de limiter le volume à transformer par les abeilles pour une même quantité de sucre.

Conclusions

- Nourrir les colonies avec une nourriture suffisante et digeste améliore leur hivernage,
- Le nourrissement est une tâche qui requiert une vigilance constante afin d'éviter le pillage,
- La planification, par exemple au moyen du concept d'exploitation, est primordiale afin d'articuler le nourrissement avec la lutte contre varroa et de n'hiverner que des colonies fortes, saines et suffisamment provisionnées.

Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous **www.abeilles.ch/manifestations-ssa**

11.08.2022, 20 h : Nourrissement de fin de saison
01.09.2022, 19 h : Préparation de l'hivernage et rétrospective de l'année écoulée

Références

Aide-mémoire 4.2. Nourrissement (www.abeilles.ch/aidememoire) ; Collectif. L'apiculture, une fascination. Volume 1 : Pratique de l'apiculture. 2e édition 2014, p. 96-99. ISBN 978-3-9524222-4-3 ; A. Imdorf, K. Ruoff, P. Fluri. Le développement des colonies chez l'abeille mellifère. Alp Forum 68 2010, p. 18-19 & 32-34.

apisuisse

Quelques minutes ...

... C'est le temps nécessaire pour répondre à l'enquête apisuisse. Apportez votre contribution et participez du même coup à un tirage au sort.

apisuisse met sur pied deux enquêtes par Internet chaque année. Celle de printemps concerne les pertes de colonies et celle d'automne les récoltes de miel. Notre souhait serait que au moins 10% des apiculteurs suisses y participent. Peu importe si l'apiculteur s'occupe de deux ou cent ruches. Ce qui est important par contre, c'est qu'il soit disposé à participer aux enquêtes durant quelques années car c'est une condition pour obtenir une image fiable de l'évolution dans le temps.

Vous pouvez vous inscrire sur notre page Web jusqu'au 31.8.2022:
www.abeilles.ch/recensement

Début septembre, vous recevrez par e-mail un message vous permettant d'accéder à l'enquête. *Les personnes qui ont déjà participées par le passé à une telle enquête sont déjà enregistrées et recevront automatiquement l'accès à ce nouveau recensement. Une réinscription n'est donc pas nécessaire pour ces apicultrices et apiculteurs.*

Parmi les participants, 5 x 1 carton de couvercles (800 pièces) pour pots de miel d'une valeur de CHF 240.– seront tirés au sort. Les gagnants de l'enquête de printemps 2022 sont: Gérald Moret, Gros-de-Vaud / Andrea Neri, Tre Valli / Anton Meyer, Bremgarten / Ernst Kreis, Thurgauisches Seetal / Hans-Peter Epp, Urner Bienenfreunde.

apisuisse, Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, Tel. 071 780 10 50
www.abeilles.ch, sekretariat@bienenschweiz.ch